

*Attention ! Couleurs, format, sujets...  
votre mensuel change de visage dès le mois prochain.  
Alors ouvrez l'œil et ne le jetez pas par mégarde.*

## L'espace urbain en partage à Maxéville du vendredi 4 au dimanche 6 février

L'UFRM de Lorraine, la Ville et la MJC de Maxéville vous convient à partir à la découverte du patrimoine de Maxéville.

**Vendredi 4 février de 17h30 à 19h :** Les participants sont invités à se retrouver au Préau des Arts de l'UFRM, 5 rue Paul Richard. Tout en dégustant une bière artisanale, ils pourront s'inscrire à l'une ou plusieurs des activités qui leur seront proposées.

**Le samedi à partir de 9h30 et jusqu'à 15h30 au Préau des Arts :**

- Participation au brassage d'une bière artisanale.
- Recueil par un écrivain de témoignages des habitants de Maxéville : leurs relations aux industries locales.

**Le samedi et le dimanche de 9h30 à 16h30 :**

- Balades et parcours photographiques sur trois thèmes :
  - Sur les traces des industries locales, sur la piste des petits wagonnets.
  - Maxéville d'hier, Maxéville d'aujourd'hui : réalisation de photographies, confrontations avec les images du passé.
  - A la découverte des caves, des caveaux de dégustation et de l'ensemble du site des anciennes Brasseries.
- Création en arts visuels : Traces, recueil de matières visuelles, sonores, d'impressions sensorielles, comment rendre compte d'un lieu.

Pour ces deux jours, les participants ont rendez-vous à 9h au Préau des Arts où il leur sera offert de partager un repas à midi ainsi qu'une collation en fin d'après-midi.

**Toutes ces activités sont gratuites et ouvertes aux Maxévillois.**

Alors profitez du week-end du 4 au 6 février prochain pour découvrir dans la convivialité l'architecture, le patrimoine et le devenir de Maxéville. Pour ce faire, retournez rapidement le coupon ci-dessous à l'UFRM de Lorraine, 5 rue Paul Richard à l'intention de Lilyane Beauquel ou en mairie à l'intention de Fabrice Hubert.



### L'espace urbain en partage à Maxéville : inscription

Nom : ..... Prénom : ..... Qualité : .....  
Adresse : .....  
N° de téléphone : ..... Email : .....  
Activité(s) qui vous intéresse : .....  
.....

## Prochaine séance du Conseil municipal

Elle aura lieu le **lundi 7 mars** à 20h en mairie.

## Délibérations adoptées lors du Conseil municipal du 13 décembre A l'unanimité

### Subvention exceptionnelle : Asie du Sud et du Sud Est

...de 1.500€ versée à la Croix Rouge Française afin d'apporter une aide morale et matérielle aux personnes touchées par les tsunamis en décembre dernier.

### Organisation des classes transplantées 2004/2005

La municipalité considère que la participation des enfants de CM2 aux classes de neige et de mer proposées par les écoles primaires de la commune favorise leur apprentissage de la vie en collectivité, du respect des autres et des règles de vie du groupe. Elle finance donc, pour un montant global prévisionnel de 45.774€, les classes transplantées organisées en 2005 pour un effectif estimé à 72 élèves.

### Développement d'une programmation culturelle sur le site des «vins de la Craffe» qui s'inscrit dans le processus de requalification du site

La ville apporte son soutien à la compagnie Matéria Prima et au collectif gravitant autour du Totem pour la création d'une «petit théâtre de poche» et la mise en place d'une programmation culturelle qui fasse vivre le site durant les études de requalification et permettre aux habitants de se l'approprier.

### Cession de l'emprise du centre pénitentiaire

Dans le cadre des dispositions de l'Indivision Solvay, la Ville de Maxéville percevra 37.459,65€ pour la cession des parcelles AM 66, 68 et 71. Cette vente au ministère de la Justice permettra d'implanter le nouveau centre pénitentiaire de l'agglomération nancéenne sur les anciennes carrières Solvay.

### Campagne de ravalement des façades et d'isolation acoustique

1.557€ au total ont été attribués à quatre pétitionnaires du périmètre de ravalement obligatoire, 800€ à un pétitionnaire du périmètre incitatif et 2.846€ à trois pétitionnaires du périmètre de ravalement incitatif.

### Versement d'une avance de subvention à l'ASCB football

...de 2.500€ pour lui permettre de faire face à ses engagements d'employeur d'un apprenti en attendant le versement de la participation financière de l'Etat et de la subvention de la Ville vers le mois de mai.

### Permanence des élus de la gauche plurielle

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Marie-Thérèse Kribs et Romain Miron assureront une permanence de 18h à 19h le :

- vendredi 11 février au CILM
- vendredi 18 février à la salle de la rue de la Justice.

## Vivre à Maxéville

### • Séjour en Roumanie

Du 19 au 27 avril prochain, la Ville de Maxéville et le Comité de Jumelage organisent un séjour en Roumanie à Poienile Izéi.



Placée sous le signe de la convivialité, de la découverte des Maramures et de ses coutumes, ce voyage ouvert aux Maxévillois et aux bénévoles du vide grenier organisé lors de «Tout Maxéville au Zénith» sera également l'occasion d'officialiser les relations que nous entretenons depuis déjà 14 ans par la signature d'une charte de jumelage.

Le prix par personne est de 300€ tout compris (hébergement, transport en bus, restauration). Pour ce séjour, une simple carte d'identité en cours de validité suffit.

Des places sont encore disponibles. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Céline Roussel au 03 83 32 30 00.

**La date limite des inscriptions est fixée au 11 février.**

### • Sida, Grande Causes Nationale 2005

 *Le Sida est reconnu grande cause nationale pour 2005 par le Président de la République.*

Depuis le 6 décembre dernier, l'association «Sida Grande Cause Nationale 2005» a été créée pour coordonner tous les projets de lutte contre cette maladie. Chaque mois, elle déclinera un thème afin de couvrir tous les champs d'implication de cette pandémie : prévention, recherche, qualité de vie des malades, accès aux médicaments.

Premier évènement : le 28 janvier 2005, dans toute la France des politiques et des personnalités du monde culturel ont été sollicités pour se faire dépister au VIH. A Maxéville comme dans toute l'agglomération nancéenne, nos élus se sont rendus au Centre de Planification et d'Education Familiale (Hôpital Villemin - 34 quai Bataille Nancy) pour se faire dépister.

Ce centre procède au dépistage toute l'année et gratuitement pour les mineurs, les non assurés sociaux et les personnes en situation irrégulière. Vous retrouverez toutes les informations que vous souhaitez à la mairie, au Kiosque Information Jeunesse (complexe sportif Marie Marvingt) et sur le site [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr)

## Etat civil

### Bienvenue à...

- Cala Hequet, née le 9 novembre
- Adlin Salkic, né le 15 décembre
- Mehdi Bachir, né le 18 décembre
- Kamelya Vurgun, né le 27 décembre
- Lisa Jacquinet, née le 17 janvier
- Luka Bojic, né le 19 janvier

### Ils nous ont quittés...

- Jean-Pierre Diss, décédé le 12 décembre
- Mehdi Kessouar, décédé le 13 décembre
- Marie Dodin veuve Bernardi, décédée le 18 décembre
- Madeleine Marmol veuve Emont, décédée le 7 janvier
- M. Berek Ben Ahmed Jdaïdi, décédé le 12 janvier
- Patrice Luce, décédé le 17 janvier

## Cérémonie des vœux du Maire



Mardi 18 janvier 11h30. De nombreux véhicules occupent rapidement le parking de l'ancien site d'Asat. Un heureux présage pour ces locaux qui vont bientôt reprendre vie avec le début de travaux qui permettront au laboratoire d'analyse IRH Environnement de s'y implanter. Courant 2005, l'Office d'Hygiène Sociale y ouvrira également un lieu de restauration et de vie pour les employés des entreprises du plateau.

C'est sur ces bonnes nouvelles qu'Henri Bégorre, Maire de Maxéville, a débuté la cérémonie des vœux. Grâce au dynamisme de la Ville et à une

collaboration efficace avec ses nombreux partenaires, l'année 2004 a vu aboutir différents projets, dont la création de la MJC de Maxéville et la mise en place d'un programme culturel dans le cadre plus large de la restructuration des caves de la Craffe.

Cet engagement se révèle encore à travers la politique commune menée pour que le projet d'évolution du plateau favorise l'ouverture des quartiers d'habitat social et que la solidarité et la citoyenneté se développe dans toute la cité.

Monsieur le Maire a donc tenu à remercier les élus, entreprises, associations et tous les partenaires qui s'investissent au quotidien à la vie de Maxéville.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion procéder à la remise de médailles d'honneur régionales, départementales et communales à plusieurs élus, membres du personnel et retraités. Ont ainsi reçu :

- la médaille d'argent (20 ans) : Marcel Béranger, Michel Bonamour, Gérard Laurent, Christine Bourgeois, Jocelyne Richier, Dominique Thévenot, Denis Charley et Dominique Fritsch.

- la médaille de vermeil (30 ans) : Catherine Cabley et Evelyne Riegert.

Les membres du personnel communal partis en retraite ont également été remerciés, de même que les jeunes gens qui, à l'occasion d'un stage ou d'un job d'été, ont travaillé pour la mairie.



## Infos pratiques

### Colis de Pâques pour les personnes handicapées

A l'occasion des fêtes de Pâques, la ville de Maxéville et le Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir d'offrir un colis aux personnes handicapées sans limite d'âge.

Afin de bénéficier de ce colis, nous invitons les titulaires d'une carte d'invalidité d'au moins 80% à se présenter **du 14 au 25 février inclus**, munis de l'original ou d'une photocopie de leur carte en cours de validité.

- au service social de la mairie centrale de 9h à 12h et de 14h à 17h

- à l'annexe mairie du CILM, 23, rue de la Meuse de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le lundi matin.

Elle peuvent également envoyer ce document par courrier ou se faire connaître en contactant la mairie centrale au 03 83 32 30 00 ou l'annexe de Champ le Bœuf au 03 83 96 87 59.

### Que peuvent contenir vos écosacs ou conteneurs jaunes :

- les bouteilles et flacons en plastique
- les boîtes métalliques
- les briques alimentaires & emballages carton
- les aérosols

Sur Maxéville, les écosacs sont ramassés le jeudi à partir de 4h du matin.

Merci d'attendre la veille, après 20h, pour les déposer sur le trottoir.

### Prochaines permanences juridiques

#### Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM **sur rendez-vous** au 03 83 90 22 55.

Cette permanence concerne toutes les victimes d'infraction pénale : agression, abus de confiance ou de pouvoir, vol, accident de circulation...

#### Consultation juridique de 9h30 à 11h30

**Samedi 12 février en mairie**, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Pereira Rui Manuel

**Samedi 26 février au CILM**, 23 rue de la Meuse : Maître Schamber Michel.

#### Conciliation/Médiation de 8h30 à 11h30 :

Pour vous aider à faire valoir vos droits, permettre de résoudre certains conflits de la vie civile (hors procédures judiciaires)..., le Conciliateur de Justice se tiendra à votre disposition au CILM, 23 rue de la Meuse les : **1er mars** - 5 avril - 3 mai - 7 juin - 5 juillet - en septembre uniquement sur rendez-vous - 4 octobre - 1er novembre - 6 décembre 2005.

### Traitement des charpentes : aucune entreprise n'est accréditée

A plusieurs reprises ces dernières semaines, des Maxévillois ont appelé les services communaux pour savoir si la ville avait chargé des sociétés de traitement de charpente de prendre contact avec les habitants afin d'intervenir sur leur toiture.

La réponse est absolument négative, la ville n'ayant jamais accrédité aucune entreprise dans ce but.

C'est donc à chaque habitant de décider par lui-même s'il souhaite donner suite à la proposition de la société qui l'a contacté, tout en restant très prudent sur les propositions présentées, et sachant que même après signature d'un devis, il peut faire jouer son droit de rétractation.

## La transmission du nom de famille

Depuis le **1er janvier 2005**, les règles d'attribution du nom de famille permettent aux parents de choisir quel(s) nom(s) porteront leurs enfants **à condition que la filiation soit établie à l'égard des deux parents.**

Si cela ne pose aucun problème dans le cas de la filiation légitime car l'enfant est né d'un couple marié ou a été conçu pendant le mariage de ses parents ; à contrario, la filiation naturelle est par essence divisible : elle peut parfois n'être établie qu'à l'égard de l'un ou l'autre des parents.

### I - Le choix du nom (Article 311-21)

Dans le cas de la naissance d'un premier enfant commun après le 31 décembre 2004, dont la filiation est établie à l'égard de ses deux parents, ceux-ci pourront lui donner par déclaration conjointe et simultanée lors de la déclaration de naissance soit :

- le nom du père (X)
- le nom de la mère, (Y)
- leurs deux noms accolés dans un ordre choisi par eux et dans la limite d'un seul nom de famille pour chacun d'eux s'ils portent eux-mêmes plusieurs noms (X -- Y ou Y -- X)

La déclaration conjointe de choix de nom doit être transmise à l'officier d'état civil au moment de la **déclaration de naissance** en mairie faite par les deux parents ou l'un d'entre eux, ou encore par l'intermédiaire des établissements de soins.

Lorsque la filiation de l'enfant résulte d'un acte de **reconnaissance** simultanée **postérieur** à sa déclaration de naissance, la déclaration conjointe de choix de nom doit être remise par les parents ou l'un d'entre eux à l'officier de l'état civil ou au notaire chargé d'établir l'acte. La déclaration est ensuite remise à l'officier de l'état civil détenteur de l'acte de naissance.

Cette déclaration conjointe est portée en marge des actes de l'état civil de l'enfant et reportée sur le livret de famille.

Si l'enfant est **né à l'étranger**, la déclaration conjointe de choix de nom doit être remise à l'officier de l'état civil du ministère des Affaires étrangères chargé de la transcription de l'acte de naissance.

**Comment rédiger une déclaration conjointe de choix de nom :** Elle doit être faite par écrit et mentionner les prénom(s), nom, date et lieu de naissance, domicile des père et mère, l'indication du nom de famille choisi ainsi que, si l'enfant est né, des prénom(s), date et lieu de naissance.

Ces déclarations doivent être accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité de chacun des parents, du livret de famille dans le cas d'un enfant légitime, ou à défaut une copie de l'acte de naissance de chacun des parents ou la copie de l'acte de mariage.

Dans le cas d'un enfant naturel reconnu par ses parents simultanément après la déclaration de naissance, vous devez présenter l'extrait de l'acte de naissance de l'enfant, à l'officier de l'état civil qui vous reçoit à l'occasion de votre démarche de reconnaissance.

**Attention : Le choix du nom de famille exprimé pour le premier enfant commun sera obligatoirement appliqué aux autres enfants communs.**

En l'**absence de déclaration conjointe de choix**, à partir du 1er janvier 2005, les premiers nés porteront le nom du père en cas de filiation légitime établie à l'égard des deux parents. En cas de filiation naturelle, ils porteront le nom du premier des deux parents qui les aura reconnus, ou en cas de reconnaissance simultanée, le nom du père.

Des procédures particulières en fonction des cas de filiation permettront néanmoins aux parents d'effectuer un choix postérieurement à la déclaration de naissance.

### II - Le changement de nom (Article 334-2)

Pour un **enfant naturel né après le 31 décembre 2004** dont la filiation a été établie par des **reconnaisances séparées, dont la seconde est intervenue après la déclaration de naissance**, les parents peuvent choisir, **pendant la minorité de cet enfant**, de procéder à son changement de nom.

Pour ce faire, vous devez vous adresser **ensemble**, et en personne à la mairie de la commune où demeure l'enfant, munis de la copie de l'acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile. L'officier d'état civil enregistrera votre déclaration dans les registres de cette commune et une mention sera inscrite en marge de l'acte de naissance de votre enfant pour mise à jour.

Il pourra alors porter soit le nom du parent qui l'a reconnu en second, soit les deux noms accolés dans l'ordre choisi.

**Attention :** Le consentement écrit de l'enfant sera nécessaire s'il a plus de treize ans.

### III - L'adjonction de nom (Article 311-21 : mesures provisoires)

Durant la période du 1er janvier 2005 au 30 juin 2006, les parents qui exercent leur autorité parentale sur un ou plusieurs **enfants communs nés après le 1er septembre 1990** peuvent demander d'**ajouter** après le nom de l'enfant, celui du parent qui ne lui a pas été transmis. Par exemple, si l'enfant porte le nom de son père X, son nouveau nom de famille ne peut être que X -- Y.

Cette démarche doit être faite **par déclaration conjointe** auprès de l'officier d'état civil où demeure l'aîné des enfants communs. Vous joindrez à votre déclaration le livret de famille, la ou les copies des actes de naissance des enfants, le ou les **consentements écrits, datés et signés des enfants de plus de 13 ans** à la date de la déclaration et vous serez munis des pièces d'identité des parents et enfants apportant leur consentement.

**Attention :** Même si un seul enfant de plus de 13 ans refuse son consentement, votre demande sera rejetée.

### IV - A la 3<sup>ème</sup> génération

A la 3<sup>ème</sup> génération, chaque parent ne pourra transmettre qu'un seul vocable de son nom de famille.

Exemple : Un enfant a pour parents un père ayant comme nom X -- Y et une mère ayant comme nom A -- B, les parents pour pourront choisir comme nom de famille : X -- Y ou A -- B ou X -- A ou X -- B ou Y -- A ou Y -- B ou A -- X ou A -- Y ou B -- X ou B -- Y, mais aussi tout simplement X ou Y ou A ou B.

Il faut entendre par «**double nom**» le nom qui est attribué à l'individu en application de la loi du 4 mars 2002 qui se traduit par les 2 noms séparés par un **double trait d'union**. Exemple : DURAND -- DUMOULIN.

Le **nom composé** résulte de l'application des lois antérieures ayant comme lien le **simple trait d'union**. Exemple : DUPONT - MARTIN.

Ainsi en application des nouvelles dispositions, un enfant peut recevoir comme nom de famille ce qui suit en exemple : DUPONT - MARTIN -- DURAND.

Dates	Manifestations	Organisateurs
Vendredi 4 février	<b>Assemblée générale</b> du Comité de jumelage suivie du verre de l'amitié à 20h30 à la salle du parc.	Jean-Luc Tritz 03 83 98 26 80
Du vendredi 4 au dimanche 6 février	Week-end convivial : <b>l'espace urbain en partage à Maxéville</b> au Préau des Arts de l'IUFM. Voir p1.	IUFM, Ville de Maxéville
Samedi 5 février	- <b>Basket</b> au complexe Léo Lagrange : poussins/Pont à Mousson à 14h30, benjamins/Houdemont à 16h, seniors A/Ludres PSV1 à 18h30. - <b>Handball</b> au complexe Marie Marvingt : - de 14 ans/Villers 2 à 14h, seniors 2/Blénod à 18h30, seniors 1/ Raon l'Étape à 20h30	Lynx Maxévillois 03 83 98 14 99 AS Maxéville Handball 03 83 92 53 78
Samedi 5 & dimanche 6 février	<b>Festival Salsa</b> au CILM : stages sur les 2 jours. Soirée Salsa le samedi à 22h (entrée 7€) précédée d'1h d'initiation gratuite. Réservations et inscriptions : <a href="http://www.capdanse.net">www.capdanse.net</a> .	Cap Danse 06 71 61 53 82
Lundi 7 février	<b>Assemblée générale</b> de l'association Les amis de Thilogne à 20h à la salle Metline du complexe Léo Lagrange.	Serge Feller 03 83 98 25 60
Mardi 8 février	- <b>Sortie au carnaval de Ramstein Miesenbach</b> Départ du bus : 8h30 de la mairie, 9h de la Cascade. Déjeuner «tiré du sac». Prix : gratuit pour les membres - personnes extérieures : cotisation annuelle soit 6€. - <b>Petit déjeuner rencontre</b> sur le thème «Couple, mon amour» à 9h au 15, rue de la Seille. - <b>Concert</b> au profit de la Banque alimentaire de Nancy et sa région à la salle Poirel à Nancy. Voir p6.	Jean-Luc Tritz 03 83 98 26 80 Esaf 54 03 83 97 03 16
Mercredi 9 février	<b>Réunion d'inscription</b> à 14h à la salle de la rue de la Justice pour la sortie «choucroute» à Hatten du 3 mars. Prix : Solvay 30€, sympathisants 33€.	Amicale des retraités Solvay 03 83 35 04 38
Samedi 12 février	Rencontre de <b>belote et tarot</b> au CILM. Inscriptions à partir de 13h30, début des jeux à 14h. Chaque participant reçoit un lot.	Haut-Marnais de M&M 03 83 97 31 18
Samedi 12 & dimanche 13 février	<b>Open de squash</b> de 8h à 20h ZI Lafayette	Squash du Rêve 03 83 36 40 40
Du lundi 14 au vendredi 18 février	<b>Stage de stretching</b> profond pour adultes au gymnase Poincaré de Nancy à 18h30 et 19h30. Tarifs : 10€/h, 30€ pour 5h, 45€ pour 10h.	Amnésia 03 83 98 25 24
Mardi 15 février	- <b>Thé dansant</b> animé par l'orchestre de Jean-Paul Noël à la salle des banquets du CILM à 14h. Entrée : 5€. - <b>Cinéma</b> à la salle des spectacles du CILM : <i>Les Indestructibles</i> , dessin animé de Brad Burd à 17h, <i>Les Dalton</i> , comédie de Philippe Haim à 20h. Prix : enfant ou groupe de 4 personnes 4€/personne, adulte 5€.	Comité des fêtes de CLB 03 83 98 38 18 AQCLB 06 82 83 67 55
Jeudi 17 février	<b>Atelier «Goûts et Saveurs»</b> : Poulet Yassa de 19h à 20h au 15 rue de la Seille.	Esaf 54 mail : <a href="mailto:esaf54@wanadoo.fr">esaf54@wanadoo.fr</a>
Samedi 19 & dimanche 20 février	<b>Brocante</b> de l'Arche de Noël à la salle du parc : samedi de 14h à 20h, dimanche de 9h à 19h.	06 20 49 81 25
Du 21 au 25 février	<b>Stages multisports pour les 5-15 ans</b> de 14h à 17h30 à l'Alérion Tennis Parc Nancy, avenue du Rhin. Prix : 79€ la semaine.	ATPN 03 83 98 33 42
Vendredi 25 février	<b>Après-midi «beignets de carnaval»</b> animé par l'orchestre de Gérard Dupuis pour les adhérents à partir de 14h30 à la salle des banquets du CILM. Inscription jusqu'au 15 février.	Foyer de l'Amitié 03 83 96 56 88
Dimanche 27 février	<b>Thé dansant</b> à 14h à la salle du parc de la mairie. Prix : 6€.	Club des Gais Lurons 03 83 36 76 14
Mardi 28 février	<b>Réunion participative ouverte à tous</b> sur l'aménagement de l'aire de jeux du parc de la mairie à 18h30 à la salle du parc. Voir p8.	Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00
Jeudi 3 mars	<b>Sortie «choucroute» à Hatten.</b> Inscriptions le 9 février.	Amicale des retraités Solvay 03 83 32 18 48
Samedi 5 mars	- <b>Basket</b> au complexe Léo Lagrange : mini poussins/Blainville 2 à 14h30, benjamins/Champigneulle à 15h30 - cadets/Pont à Mousson à 17h. - <b>Repas dansant</b> animé par le groupe Bossembo à 20h à la salle des banquets du CILM. Prix : moins de 12 ans 10€, adultes 20€. Réservez avant le 2 février.	Lynx Maxévillois 03 83 98 14 99 Les amis de Thilogne 06 84 68 25 97
Mardi 8 mars	- <b>Petit déjeuner rencontre</b> sur le thème «Se soigner aujourd'hui» à 9h au 15, rue de la Seille. - <b>Réunion participative ouverte à tous</b> sur l'aménagement du quartier des Aulnes à 18h30 à l'école Moselly. - <b>Cinéma</b> : <i>Benjamin Gates et le trésor des Templiers</i> à 20h30 à la salle des spectacles du CILM. Prix : enfant ou groupe de 4 personnes 4€/personne, adulte 5€.	Esaf 54 03 83 97 03 16 Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00 AQCLB 06 82 83 67 55

## Concert au profit de la Banque Alimentaire de Nancy et sa région

Le **mardi 8 février** à 20h30, les membres du Lions-club de Nancy organisent à la salle Poirel de Nancy un concert au profit de la Banque Alimentaire de Nancy et sa région. Au programme, des extraits d'opéras de Mozart, Bizet, Gounod, et Offenbach. Sous la direction de Jean-Marie Quenon, ils seront interprétés par l'orchestre symphonique et lyrique, les solistes et les chœurs du Conservatoire National de Région de Nancy, et les élèves de la classe de chant de Christiane Stutzmann. Une soirée lyrique à ne pas manquer et qui permettra à la Banque Alimentaire de la région de Nancy de poursuivre son programme d'aide aux plus démunis. L'entrée est fixée à 16€. Vous pouvez effectuer vos réservations au 03 83 32 31 25.

## Animations jeunes pour les vacances de février

### Tu veux préparer et organiser tes prochaines vacances ?

Tu es âgé(e) de 10 à 18 ans et tu as des idées sur ce qui pourrait être changé dans ton quartier - ou tu veux réaliser un projet avec tes copains et tes copines ?

Rejoins nous :

- **au complexe Marie Marvingt** les lundis de 17h à 19h et les mercredis de 14h à 16h,
- **au complexe Léo Lagrange** les mercredis de 16h à 18h,
- **au local des Eclaireurs de France**, Tour Panoramique, les mardis de 14h à 17h30 et les mercredis de 14h à 16h.

**Tu peux aussi nous contacter** au 03 83 37 96 52 ou au 06 24 85 06 16.

Pour les vacances de février, nous avons d'ores et déjà organisé des activités en partenariat avec la MJC, l'AS Champ le Bœuf, l'AQCLB, le CRIJL, les Eclaireurs de France : après-midi multi sports (basket,

foot, hand, volley, tennis de table...), tournois sportifs, jeux de rôle, jeux de plateau, danse, atelier informatique.

Si tu as d'autres projets et que tu es prêt(e) à t'investir pour les réaliser, nous pouvons t'aider. Tous les jeunes sont les bienvenus ! Le programme des activités sera disponible en mairie et dans les complexes sportifs à partir du 2 février. Alors, à Bientôt !

## Le mois dernier



La concentration ne nuit en rien à l'amusement lors du loto, très prisé, que les Haut Marnais de Meurthe et Moselle organisent chaque mois au CILM.

## Messages des associations

### - Eclaireurs de France

Chaque **mercredi de 13h30 à 16h30**, nous proposons aux jeunes de 6 à 15 ans de participer à des **activités ludiques** dans notre local de la Tour Panoramique : les 6-9 ans découvrent les thèmes des indiens et de l'environnement en réalisant des chapeaux, des paniers... tandis que les plus âgés construisent une caisse à savon ou organisent un camp de coopération en Roumanie dans le cadre d'un projet européen et scientifique.



Nous accueillons aussi tous les enfants qui le souhaitent **le mardi et le jeudi de 16h à 17h30 pour les aider dans leurs devoirs**. Jeunes des Aulnes, venez nous rencontrer. Contact : Arnaud Jocquel 03 83 96 74 59

### - Association des locataires indépendants du Champ le Bœuf

De nombreux locataires ont pris connaissance du bilan 2004 au cours de notre assemblée générale le 17 décembre dernier. En 2005, nous porterons une attention particulière sur l'isolation des logements, la vétusté des sanitaires et la fonction des gardiens d'immeubles. Voici la constitution du nouveau bureau : président, Gérard Ruppert - vice-président, Michel Hislen - secrétaire, Françoise Hislen - trésorière, Solange Veitmann - secrétaire adjointe, Jeanne Richard - commissaires aux comptes, Mademoiselle Lalevée et Jean-Luc Tritz.

Locataires de Champ le Bœuf, vous souhaitez être aidés dans vos relations avec l'OPAC, contactez Gérard Ruppert au 03 83 97 00 22.

### - Foyer de l'Amitié

Nous organisons une **journée à Colombey les Deux Eglises** le 24 mars prochain. Programme : visite du Mémorial, de la Boissellerie, du cimetière, de l'église et dégustation dans une miellerie. Déjeuner dans un restaurant 3 étoiles. Inscrivez-vous rapidement car nous ne disposons que de 50 places. Contact : Pierre Vauchelle 03 83 96 56 88.

### - Association de Quartier Champ Le Bœuf

Nous proposons un atelier de travaux dirigés depuis le 27 janvier. Il a lieu un jeudi par mois, hors vacances scolaires, et permet à chacun de créer, d'échanger un savoir-faire dans des domaines variés : poterie, peinture sur soie, collage de serviettes sur bois, métal, verre, abat-jour, perles, décors de fête... Tarif : adhésion 5€ + 4€ la séance et participation si des fournitures sont nécessaires pour certaines réalisations. Vous souhaitez en savoir plus, contactez le 03 83 90 12 83.

**Sachez que vous pouvez encore débiter d'autres activités organisées par notre association :**

#### 1- Au CILM

- danse de salon : mercredi de 20h à 21h pour les débutant et de 20h30 à 21h30 pour les confirmés - 03 83 96 20 85
- arts plastiques : lundi de 17h30 à 19h30, mardi 17h à 19h30 - 03 83 96 34 71

#### 2- Au complexe Léo Lagrange

- musculation : jeudi de 10h à 11h30 et de 18h30 à 21h - 03 83 98 29 04
- body sculpt : mardi de 9h à 10h - 03 83 98 29 04
- stretching : jeudi de 9h à 10h - 03 83 98 26 85
- judo : mercredi et samedi par tranche d'1 heure - 03 83 98 14 13
- Ju Ji Tsu : lundi de 18h à 19h30 - 03 83 98 14 13.

### Salon des Vacances – édition 2005

Le prochain salon des vacances aura lieu le **mercredi 4 mai** dans la salle des banquets du CILM, 23 rue de la Meuse de 10h à 18h.

Ce salon s'adresse à toutes les familles Maxévilloises dont les enfants de moins de 18 ans désirent partir en colonie de vacances cet été. De nombreux prestataires de séjours, des représentants du Conseil Général, de la CAF et de la Mairie de Maxéville seront présents sur ce salon pour vous permettre d'effectuer en une seule fois toutes vos démarches d'inscriptions et de demande d'aide financière.

N'hésitez pas à venir nous y rencontrer !

### Vous recherchez une assistante maternelle pour faire garder votre enfant

- **Assistants maternelles indépendantes** : la liste des assistantes maternelles du Conseil Général est disponible à l'accueil de la mairie.

- **Assistants maternelles rattachées à une structure** : contactez la crèche familiale intercommunale de Laxou-Maxéville au CILM 23, rue de la Meuse à Champ le Bœuf au 03 83 96 46 99.

- **Garde périscolaire** (accord tripartite) : La Ville de Maxéville peut, à la demande et pour le compte des parents, établir les bulletins de salaire des assistantes maternelles. Sachez qu'en plus de l'aide de la CAF, Maxéville participe financièrement - sous certaines conditions - aux frais de garde et de repas pour les enfants âgés de 3 à 6 ans scolarisés sur la commune et accueillis chez une assistante maternelle agréée.

### Vous recherchez une crèche pour faire garder votre enfant

Au travers de partenariats, Maxéville favorise l'accueil d'enfants Maxévillois dans les structures suivantes :

**Halte-garderie «les Canailloux** » 23 rue de la Meuse à Champ le Boeuf - 03 83 96 48 47

**Jardin d'enfants franco-allemand «Pumuckl**» 2 rue André Fruchard à Maxéville - 03 83 37 95 41.

Internet : <http://perso.wanadoo.fr/falc.asso/>

**Crèche parentale « les bébés bugs** » - Bât «Les rossignols» - 10 rue de Luxembourg à Vandoeuvre - 03 83 56 53 63.

e-mail : [creche.bbbugs@fr](mailto:creche.bbbugs@fr)

**Crèche Louise Delsart** - 26-28 Joseph Laurent à Nancy - 03 83 28 45 87.

**Crèche collective « les P'tits Malins** » 1, Place du Luxembourg à Nancy - 03 83 32 86 79.

### Les adresses utiles

**Conseil Général de Meurthe-et-Moselle** P.M.I. - 48 Rue du Sergent Blandan - 54029 - Nancy cedex - 03 83 94 54 54. Internet : [www.cg54.fr](http://www.cg54.fr) (disponibilité des assistantes maternelles - modèle contrat de travail et bulletin de salaire - réglementation et rémunération).

**URSSAF de Mthe-et-Melle** - 230 Avenue André Malraux - 54604 - Villers les Nancy - (déclaration d'embauche d'une assistante maternelle agréée) - 03 83 92 30 00 Internet : [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr).

**CAF de Mthe-et-Melle** - 21 Rue St-Lambert - 54046 - Nancy Cedex - 0 820 25 54 10. Ce service informe sur toutes les prestations et les aides de la CAF. Internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) (Formulaires - prestations) - Minitel 3615/CAF

**Relais assistantes maternelles (RAM)** 22 Rue du Téméraire - 54000 - Nancy - 03 83 28 98 99 (obligations et droits des assistantes maternelles et des parents).

**Renseignements complémentaires** Hôtel de Ville - 03 83 32 30 00 - Evelyne Foury.

**CILM - 03 83 96 11 34 - Emmanuelle Croisier.**

### Une fête bien appétissante

Le 5 janvier la ludothèque organisait un goûter pour fêter les Rois. Les habitués, parents et enfants confondus, ont répondu «présent» pour ce moment de gourmandise, de joie et de bonne humeur.



### « Collégiens solidaires »

Professeurs au collège La Fontaine, Elisabeth Tsagouris et Martine Bocoum font vivre depuis deux ans cet échange entre les élèves de Champ le Bœuf et ceux de Thilogne. Les premiers ayant découvert le Sénégal en février 2004, leurs camarades leur ont rendu la politesse le mois dernier en séjournant en France.

Le 10 janvier, entouré d'une partie des adjoints et conseillers délégués, le Maire a fait leur connaissance au CILM et leur a remis quelques présents.



Le vendredi suivant, ils se sont retrouvés au collège La Fontaine pour partager un dîner au son de musiques folkloriques sénégalaises...

Une bien agréable façon de s'imprégner de la culture de l'autre.

**7ème édition de Jeux et familles en Fête.**



Le 16 janvier dernier, près de 300 personnes se sont retrouvées dans un décor de plage au CILM pour participer tout l'après-midi à la 7ème édition de Jeux et Familles en Fête : le thème de cette année étant le monde de l'eau et tout ce qui en découle.



Marins, pirates, corsaires et autres flibustiers accueillirent enfants, parents et grands parents autour de nombreux jeux : bouteille à la mer, châteaux de sable, pêche à la ligne, « comme un poisson dans l'eau », « navire à l'horizon », « kai piranka » et bien d'autres...



L'atelier maquillage du Cercle des Arts attira beaucoup de monde, les contes sur la mer furent très appréciés, et la buvette tenue par les Eclaireurs des Aulnes eut beaucoup de succès... Merci à l'AQCLB, aux Canailoux, aux Club d'Aquariophilie, à Jeunes et Cité, à Pumuckl, et à tous les autres bénévoles qui, coordonnés par le service Jas et la Ludothèque de Maxéville, nous ont permis de passer ensemble une formidable journée familiale, conviviale et festive.



**Participez**  
*à la vie de votre commune*

**Le stationnement**

La Ville de Maxéville étudie actuellement la signalisation sur le secteur du Centre et une adaptation des possibilités de stationnement en fonction de l'usage fait de chaque voie de circulation. Les modifications envisagées vous ont été transmises sous forme de plan inclus dans le Pim de janvier. Pour mémoire, des exemplaires sont à votre disposition en mairie, à l'annexe du CILM et en téléchargement sur le site : [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr).

Vous avez des remarques à faire sur ce projet ? Merci de nous les faire parvenir **avant le 20 février** :

- En retournant le coupon «Environnement» disponible en bas de page.
- Par mail à l'adresse suivante : [mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr](mailto:mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr)

**Le réaménagement de l'aire de jeux du parc de la mairie**

Vétuste, le pont de bois situé dans le parc de la mairie a été supprimé le 7 janvier dernier. Le réaménagement de l'espace de jeux étant prévu au budget 2005 qui sera voté fin mars, les Maxévillois sont invités à rejoindre les membres du groupe de participation à l'aménagement du parc le **28 février** prochain à 18h30 à la salle du parc pour prendre connaissance de l'ébauche de projet réalisée et faire part de leurs éventuelles remarques.



**Aidez-nous à améliorer**  
*votre environnement*

Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... en retournant ce coupon en mairie. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ le Bœuf ainsi que sur

le site de la mairie [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr). Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte. Les services techniques municipaux sont également à votre disposition au **03 83 32 30 00**.

**AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT**

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ou en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.



Madame, Monsieur

Adresse.....

.....

Téléphone (facultatif) .....

Fait part des remarques suivantes :

.....

.....

.....

Date et signature

**Editeur** : ville de Maxéville (54320), représentée par son maire, Henri BEGORRE  
14, rue du 15 septembre 1944 - Tél : 03 83 32 30 00  
Mail : [Mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr](mailto:Mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr)  
Site : [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr)  
**Directeur de la Publication** : Henri BEGORRE  
**Rédactrice** : Véronique THIÉTRY  
**Imprimeur** : imprimerie Jeanne d'Arc- 14, rue Blaise Pascal - 54320 MAXÉVILLE  
**Parution** : mensuel tiré à 4 600 exemplaires  
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle  
sous le numéro 479  
**Prix** : gratuit